

HD11096

RC TRUCK PROTECT

Date de mise à jour : 19/10/2023

Version FT : 1.0

Agent anti-adhérent préventif pour matériel agricole et viticole

Protège votre matériel des produits de traitements corrosifs (Phyto, Engrais, Sel de déneigement, Chaux...)

- Protège de l'humidité pendant l'hivernage et évite la corrosion
- Dépose un film mince et durable sur les surfaces pulvérisées
- Résistant au délavage par les eaux de pluie
- Diminue le temps de nettoyage après récolte ou traitement et diminue les quantités d'eau
- S'élimine facilement avec nos détergents de la gamme RC TRUCK
- Produit prêt à l'emploi à usage professionnel
- Non classé selon le règlement CLP

UTILISATIONS

Type d'industrie	Méthode	Température d'utilisation	Concentration d'utilisation	Temps de contact
Matériel agricole	Surface par pulvérisation. Appliquer le spray sur la surface ou imprégner une éponge	Ambiante	Pur	-

MATÉRIEL D'APPLICATION : STOCKMEIER vous propose un large catalogue réunissant toute une gamme de matériel dédié à l'application et au stockage de nos produits, rétention, soutirage, transfert, dosage, mouillage, pulvérisation... Demander une catalogue à votre technico-commercial ou écrivez-nous à baso@stockmeier.fr.

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Aspect	Limpide
Couleur	Jaune
Odeur	Aucune donnée disponible
Matière(s) active(s)	Non applicable.
Densité	0,86 (15°C)
pH pur	Aucune donnée disponible
pH à 1% dans l'eau distillée	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible
Pouvoir séquestrant à 1%	Aucune donnée disponible
Tension superficielle [N/m]	Aucune donnée disponible
DCO-valeur	Aucune donnée disponible
Teneur en azote	Aucune donnée disponible
Teneur en phosphore	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	> 100 °C
Température de stockage	0 - 40 °C
DDM (date durabilité minimum)	3 ans, voir conditionnement.

HD11096

RC TRUCK PROTECT

Date de mise à jour : 19/10/2023

Version FT : 1.0

CONSIGNES DE SECURITE

Recommandations d'utilisation : Usage strictement réservé aux professionnels. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Fiche de données de sécurité (FDS) sur demande. En cas d'urgence, contactez un centre anti-poison. L'emballage vide ne doit pas être réutilisé, il doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous la responsabilité du détenteur de ce déchet.

Conditions de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans l'emballage d'origine fermé. Conserver à l'abri de la lumière solaire directe. Crain le gel.

Température de stockage : 0 – 40 °C

TRAITEMENTS DES DECHETS

Traitements des déchets : éliminer via le service de collecte proposé par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR.

Motif de la mise à jour : Forme

Les fiches de données de sécurité sont envoyées par mail selon les dispositions réglementaires lors de l'expédition de nos produits. Elles sont également disponibles auprès de notre force de vente.

Les valeurs physicochimiques caractéristiques mentionnées sur cette fiche, hors chapitre spécifications de vente Stockmeier France, sont indicatives et non garanties, les spécifications et résultats des tests étant par ailleurs disponibles sur le certificat d'analyse. Le cas échéant, les concentrations indiquées au point "Propriétés biocides" représentent les concentrations biocides recommandées selon les tests d'efficacités réalisés par des laboratoires agréés. Ces dernières peuvent être adaptées selon les cas d'application. Votre commercial STOCKMEIER France se tient à votre disposition pour aborder ce sujet.

Les déclarations de ce document proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Elles ne dédouanent pas l'utilisateur de procéder à ses propres contrôles et sont rédigées sur la base de nos connaissances à la date de rédaction. Il appartient à l'acheteur et à l'utilisateur final le cas échéant, de s'assurer seuls et en dernier lieu de l'adéquation du produit au regard de l'usage prévu par leur secteur d'activité et des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Litiges : Le tribunal de commerce de Rennes est seul compétent.